

JOURNEE DE L'EGALITE SALARIALE 2015

LA CESI SOUTIEN DES REGLES CONTRAIGNANTES

Alors que la date de la journée européenne de l'égalité salariale est toujours inconnue à ce jour, cette journée a déjà eu lieu dans de nombreux Etats membres (et est pour le moins prévue dans les autres). Cela montre non seulement combien est grand l'écart de salaires entre hommes et femmes, mais également à quel point il existe de fortes différences au sein même de l'Union Européenne.

La Présidente de la Commission des droits de la femme de la CESI, Kirsten Lühmann, est intervenue à l'occasion de cette journée de l'égalité salariale:

« La nouvelle Commission européenne s'est attelée à la tâche avec beaucoup d'entrain. La CESI soutiendra la Commissaire en charge de l'égalité hommes-femmes, Vera Jourová, en lui présentant ses propres propositions et s'engagera en faveur de mesures législatives fortes. En tant que syndicats, nous sommes quotidiennement témoin des inégalités de traitement et savons dès lors où se posent les plus grands problèmes pour les femmes dans le monde du travail.

Il est indéniable que des progrès ont également été engrangés ces dernières années. Le nombre de femmes présentes dans les instances décisionnelles des plus grandes entreprises cotées en bourse a ainsi par exemple fortement augmenté et a pratiquement été multiplié par deux depuis 2010 pour atteindre plus de 20%. Ce pourcentage reste toutefois bien trop faible. Le nombre de femmes directrices générales stagne par ailleurs et atteint tout juste 3%. Des progrès ont surtout été réalisés lorsqu'un quota légal a été introduit ou lorsqu'il a fait l'objet d'un vaste débat public.

Les Etats membres au Conseil ne doivent plus bloquer la proposition de directive, avalisée par le Parlement européen déjà à la fin de 2013, qui prévoit qu'à l'horizon 2020, au moins 40% des membres non-exécutifs des conseils d'administration doivent être des femmes. Même si l'introduction d'objectifs contraignants pour les postes de direction n'est pas la solution en soi, cela permet toutefois de fournir des modèles positifs pour les jeunes femmes. »

La journée de l'égalité salariale existe depuis 2011 à l'échelon européen et la plupart des Etats membres y consacrent une journée au niveau national. La situation dans les différents Etats membres est très hétérogène. Alors qu'en 2013 l'écart salarial se montait à seulement 5,1% en Slovaquie, il s'élevait à presque 30% en Estonie. L'Allemagne se situe dans le dernier tiers du classement. La journée de l'égalité salariale en Allemagne n'est célébrée que le 20 mars. En 2014, cette journée s'est tenue le 21 mars, soit une journée plus tard par rapport à cette année. Cela correspond certes à une légère amélioration, mais selon les chiffres les plus récents d'Eurostat, les femmes continuent à gagner 21,6% de moins que les hommes en Allemagne.

L'évolution stagne dans la plupart des Etats membres de l'UE. Une nette amélioration statistique a été constatée dans certains pays durant les premières années suivant la crise économique et financière de 2008. La réduction de l'écart salarial a pour l'essentiel été dû au fait que de nombreux hommes se sont retrouvés au chômage, les secteurs traditionnellement masculins ayant surtout été concernés par des suppressions d'emplois. Il n'y a guère eu d'améliorations systématiques pour les femmes au cours des dernières années.

La Commission européenne a fait figurer parmi ses priorités pour la nouvelle législature le principe d'égalité de rémunération pour un même travail ou un travail de valeur égale. La stratégie européenne pour l'égalité des femmes et des hommes arrive à terme en 2015 et doit être suivie par une nouvelle stratégie ambitieuse. Une plus grande transparence des systèmes de rémunération et une meilleure conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée doivent contribuer à réduire l'écart salarial. Après consultation des parties prenantes – dont la CESI qui transmettra ses propositions en la matière – la nouvelle Commissaire en charge de l'égalité hommes-femmes, Vera Jourová, présentera un projet de stratégie globale à la fin de l'année.

Pour de plus amples informations:

Chiffres récents relatifs à l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes dans les Etats membres

<http://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?tab=table&init=1&plugin=1&pcode=tsdsc340&language=fr>

Communiqué de presse de la Commission européenne « Journée de l'égalité salariale 2014 »:

http://europa.eu/rapid/press-release_IP-14-190_fr.htm

Informations détaillées sur l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes:

http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/files/gender_pay_gap/140227_gpg_brochure_web_fr.pdf

Communiqué de presse récent sur l'équilibre entre les femmes et les hommes au sein des organes dirigeants (avec données chiffrées pour les Etats membres): http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/files/womenonboards/wob-factsheet_2015-01_fr.pdf